



REGLEMENT DE CONSULTATION APPEL A PROJETS 2019

1. CONTEXTE

Le *Rotary International* réunit des décideurs de tous continents, de toutes cultures et de toutes professions qui échangent des idées et passent à l'action pour améliorer les conditions de vie dans le monde. En combinant leurs compétences et expertises, les Rotariens travaillent à résoudre les problèmes les plus pressants dans le monde. Cela va d'initiatives locales comme une banque alimentaire à des efforts mondiaux tels que l'éradication de la polio.

Le **Rotary-club de MERU CHAMBLY** comprend une trentaine de membres, tous bénévoles. Sous la direction d'un Président élu pour une année, ils se réunissent chaque semaine à leur siège, à la Ferme du ROY à Anserville. Ils mettent en œuvre leurs connaissances et leur expérience, et décident des manifestations à organiser pour financer leurs actions et venir en aide aux personnes moralement ou physiquement dans le besoin ou aider les jeunes à trouver leur place dans le monde professionnel.



Le **Rotary-club de MERU CHAMBLY** organise chaque année plusieurs manifestations, telles que :

- Le Salon des Gourmets à Anserville,
- La Brocante d'automne à Chambly,
- La course 100% La Vie à Ronquerolles,
- Des manifestations musicales, comme le Concert de la Saint Valentin à Méru.

Ces différentes actions permettent au **Rotary-club de MERU CHAMBLY** de collecter de l'argent puis de redistribuer, sous forme de dons, pour financer des associations locales et des actions internationales.

Ainsi, en 12 ans le **Rotary-club de MERU CHAMBLY** a versé **286 255 €** de dons finançant plus de 80 projets, dont plus de 60% d'entre eux sont d'initiative locale. C'est près de 150 000 € qui ont été injectés pour soutenir économiquement les actions de proximité.

Le **Rotary-club de MERU CHAMBLY** s'investit aussi dans des actions humanitaires, à l'échelle Nationale, comme « *Espoir en Tête* » au service de la recherche sur le cerveau et à l'échelle Internationale pour la lutte à l'*éradication de la polio* sur la planète.

Le **Rotary-club de MERU CHAMBLY** finance également des séjours d'un an, de plusieurs étudiants, filles ou garçons, dans le cadre des échanges des jeunes lycéens.

Pour 2019, Le **Rotary-club de MERU CHAMBLY** souhaite donner une nouvelle impulsion à son dispositif d'attribution de ses dons en lançant un appel à projets. Celui-ci est ouvert aux acteurs locaux (associations ou particuliers) souhaitant mettre en œuvre des actions et qui cherchent des partenaires financiers pour mener à bien leurs actions.

2. Objectifs, cibles et champs de l'appel à projets

2.1 Objectifs

L'objectif général de cet appel à projets est de soutenir l'action des candidats (associations ou particuliers) qui souhaitent œuvrer dans le dynamisme de la vie locale

Les objectifs opérationnels de cet appel à projets sont :

- Établir un partenariat entre le **Rotary Club de MERU CHAMBLY** et les acteurs déployant des actions répondant à des besoins locaux en alignement avec les objectifs stratégiques du **Rotary International** ;
- Soutenir financièrement des initiatives locales ;
- Permettre éventuellement le développement d'action sur plusieurs années, et donc leur pérennisation.



2.2 Cible et champs d'intervention

Les actions proposées par les candidats devront s'inscrire dans au moins un des 6 axes stratégiques du **Rotary International** et devront s'adresser aux habitants du territoire couvert par le **Rotary Club de MERU CHAMBLY** :



- **Paix et prévention/Résolution des conflits**

Le **Rotary** soutient la formation, l'éducation et les activités pour la paix, la prévention et la résolution des conflits.



- **Prévention et traitement des maladies**

Le **Rotary** soutient la formation et les activités visant à réduire les causes et les effets des maladies.



- **Eau et assainissement**

Le **Rotary** soutient les activités et la formation visant à assurer un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement.



- **Santé de la mère et de l'enfant**

Le **Rotary** soutient la formation et les activités visant à améliorer la santé de la mère et réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans.



- **Alphabétisation et éducation de base**

Le **Rotary** soutient la formation et les activités visant à améliorer l'éducation et l'alphabétisation de tous.



- **Développement économique et local**

Le **Rotary** soutient l'investissement dans le capital humain afin d'améliorer de façon durable et mesurable la qualité de vie et l'économie locale.



3. Engagements réciproques

3.1 Engagements du Candidat

Le candidat s'engage à :

- **réaliser** le projet pour lequel il sollicite un financement auprès du **Rotary Club de MERU CHAMBLY** ;
- **réaliser** un bilan d'étape intermédiaire de son projet ;
- **transmettre** un bilan des actions réalisées dans le cadre du projet (quantitatif, qualitatif et financier) et à le **présenter** aux membres du **Rotary Club de MERU CHAMBLY** ;
- **informer** le **Rotary Club de MERU CHAMBLY** en cas d'impossibilité de réaliser totalement ou partiellement le projet pour lequel il a sollicité un financement ;
- **mettre** à disposition du **Rotary Club de MERU CHAMBLY** tout document jugé nécessaire à l'étude du dossier présenté à l'appel à projets ;
- **promouvoir** l'image et les valeurs du Rotary International et en particulier les actions du **Rotary Club de MERU CHAMBLY**.

3.2 Engagements du Rotary Club de MERU CHAMBLY

Le **Rotary Club de MERU CHAMBLY** s'engage à :

- **apporter** toutes les informations nécessaires aux candidats leur permettant de répondre au présent appel à projets .
- **étudier** les dossiers complets reçus et apporter une réponse aux candidats ;
- **financer** les projets retenus dans la limite du financement octroyé.
- **promouvoir** auprès de ses membres et de ses partenaires sur les projets proposés par les candidats et retenus dans le cadre de cet appel à projets.

4. Modalités générales de l'appel à projets

4.1 Critères d'éligibilité des candidats

Cet appel à projets s'adresse aux associations (type loi 1901) ou aux particuliers dont les actions proposées couvrent l'implantation territoriale du Rotary Club de MERU CHAMBLY.

4.2 Critères d'éligibilité des projets

Le projet présenté par le candidat doit s'inscrire dans les axes stratégiques du Rotary International.

Les actions contenues dans le projet doivent être assorties d'objectifs quantitatifs et qualitatifs chiffrables et mesurables.



Le projet doit être co-financé, par le candidat et/ou par les bénéficiaires des actions proposées par le porteur du projet et/ou par d'autres partenaires.

4.3 Dépôt et instruction des dossiers

La **date limite de réception des dossiers** est fixée au **31 MARS 2019**.

Le dossier de candidature est à retourner :

- de préférence par courriel à :
secretairerotarymc@gmail.com
- ou par courrier postal à l'adresse suivante :

ROTARY MERU CHAMBLY
APPEL A PROJET
BP 60123
60 111 MERU Cedex

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

	Pour les associations	Pour les particuliers
Le présent dossier de candidature à l'appel à projets qui permet au candidat de formuler sa demande	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une attestation sur l'honneur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un Relevé d'Identité Bancaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les statuts	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le rapport d'activité N-1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le bilan financier N-1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cet appel projet est disponible sur le site internet du Rotary Club de MERU CHAMBLY :

<http://rotarymeruchambly.org/>

La présentation des projets doit être réalisée à partir des trames du présent appel à projets (dossier de candidature) accompagnée de l'ensemble des pièces demandées pour être considérés comme complet.



4.4 Calendrier d’instruction des dossiers

Les phases	J	F	M	A	M	J
• Lancement de l’appel à projet	X					
• Date de remise des candidatures			X			
• Analyse des projets				X		
• Promulgation des résultats					X	
• Remise des dons aux lauréats						X

4.5 Examen des candidatures

Le projet proposé devra se dérouler entre 2019 et 2020.

La recevabilité des dossiers de candidatures sera examinée par une commission de sélection composé de membres du **Rotary Club de MERU CHAMBLY**.

Le nombre de projets retenus tiendra compte de l’enveloppe financière globale annuelle validée par l’Assemblée Générale du **Rotary Club de MERU CHAMBLY**.

4.6 Conventonnement

L’appel à projets donnera lieu à la signature d’une convention pluriannuelle d’une durée de 2 ans (2019-2020).

Cette convention aura pour objectif de définir les engagements réciproques et les conditions d’attribution de l’aide financière.

La convention sera signée entre le **Rotary Club MERU CHAMBLY** et le candidat porteur du projet retenu lors de la remise de l’aide financière.

4.7 Financement

Le montant de l’aide financière est ferme pour toute la durée de la convention.

